



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/666

Lancement de l'opération n° 60034529 "Soutien aux initiatives locales Politique de la Ville (subventions) 2021-2026" et affectation d'une partie de l'autorisation de programme 2021-2, programme 00001

Direction du Développement Territorial

**Rapporteur** : M. GIRAULT Jean-Luc

**SEANCE DU 25 ET 26 MARS 2021**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1<sup>ER</sup> AVRIL 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 19 MARS 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 AVRIL 2021

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme HENOCQUE Audrey

**PRESENTS** : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme FRERY, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme BRUVIER HAMM (pouvoir à M. GENOUVRIER)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2021/666 - LANCEMENT DE L'OPERATION N° 60034529 "SOUTIEN AUX INITIATIVES LOCALES POLITIQUE DE LA VILLE (SUBVENTIONS) 2021-2026" ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME 2021-2, PROGRAMME 00001 (DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 mars 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2021/584 en date du 25 mars 2021, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Soutien aux initiatives locales politique de la Ville (subventions) 2021-2026 », ainsi que l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle intitulée « Enveloppes solidarités jeunesse 2021-2026 » n° 2021-2, programme n° 00001.

Elle se décline en subventions d'équipement aux bailleurs sociaux dans le cadre du volet gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) de la politique de la ville. Elle permet également de soutenir des demandes d'investissement ou d'équipement portées par des associations qui interviennent dans les quartiers prioritaires.

Le volet gestion sociale et urbaine de proximité de la convention territoriale de Lyon permet ainsi de financer des actions d'amélioration du cadre de vie et de la vie quotidienne des habitants. Ces actions, portées essentiellement par les bailleurs sociaux, consistent notamment à réaliser des travaux d'aménagement et de rénovation de logements, de parties communes, et d'espaces extérieurs, ainsi qu'à renforcer l'entretien de certains secteurs dans la résolution rapide des dysfonctionnements au quotidien nuisant à la qualité de vie des habitants.

Ces actions s'inscrivent dans le cadre de conventions de gestion sociale et urbaine de proximité signées pour chaque quartier prioritaire entre les principaux financeurs (Etat, Ville de Lyon, Métropole de Lyon, Région Auvergne Rhône-Alpes, bailleurs sociaux concernés) : ces conventions, renouvelées tous les trois ans après évaluation, définissent les objectifs prioritaires et type d'actions prévues pour la période 2021/2026.

Chaque année, ces actions font l'objet d'un arbitrage en relation avec les mairies d'arrondissement et les différents financeurs signataires des conventions, puis d'une présentation en séance publique, pour allouer les subventions, principalement à des bailleurs sociaux.

Cette opération, estimée à 2 500 000 euros, est à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme « Enveloppes solidarités jeunesse 2021-2026 » n° 2021-2, programme n° 00001.

Vu la délibération n° 2021/584 en date du 25 mars 2021 ;

Vu l'avis du Conseil des 3<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements ;

Ouï l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

### **DELIBERE**

- 1- Le lancement de l'opération n° 60034529 « Soutien aux initiatives locales politique de la ville (subventions) 2021-2026 » est approuvé. Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme « Enveloppes solidarités jeunesse 2021-2026 » n° 2021-2, programme n° 00001.
- 2- Conformément aux dispositions arrêtées au Plan d'équipement pluriannuel, les dépenses d'investissement en résultant seront financées à partir des crédits de paiement, inscrits ou à inscrire au budget de la Ville, sur le programme n° 00001, autorisation de programme 2021-2, opération n° 60034529 et seront imputées sur les chapitres 204, fonction 428 selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel ci-après, susceptible de variations, compte-tenu des aléas pouvant survenir :
  - 2021 : 415 000 euros ;
  - 2022 : 417 000 euros ;
  - 2023 : 417 000 euros ;
  - 2024 : 417 000 euros ;
  - 2025 : 417 000 euros ;
  - 2026 : 417 000 euros.
- 3- Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET